

## Petit pas numéro 133

Corrigez les erreurs dans la phrase suivante.

133. Plusieurs PME de la région se sont vus remettre une subvention de la commission des partenaires du marché du travail pour la formation de superviseurs de stagiaires. Les employés choisi pour accompagner des élèves en stage ont donc pu suivre une formation offerte par un établissement d'enseignement reconnue par le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

### CORRECTION

\* Afin de maximiser les bienfaits de votre entraînement, prenez le temps de lire chaque explication donnée.

Plusieurs PME de la région se sont **vus** remettre une subvention de la **commission** des partenaires du marché du travail pour la formation de superviseurs de stagiaires. Les employés **choisi** pour accompagner des élèves en stage ont donc pu suivre une formation offerte par un établissement d'enseignement **reconnue** par le **Ministère** de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

Erreur corrigée	Explications
se sont <b>vu</b> remettre	Nous avons affaire ici à un participe passé doublement particulier! D'abord, la répétition d'un pronom représentant la même personne ( <u>elles se</u> ) nous indique la présence d'un <b>verbe pronominal</b> . De plus, ce participe passé est <b>suivi d'un verbe à l'infinitif</b> ( <i>remettre</i> ). À la forme pronominale et suivi d'un verbe à l'infinitif, le participe passé du verbe <i>voir</i> s'accorde avec le COD si ce COD est placé avant le verbe ET SI ce COD fait l'action du verbe à l'infinitif. Pour trouver le COD, comme <i>voir</i> est un verbe <u>accidentellement</u> pronominal, nous devons remplacer, dans notre tête, <i>sont</i> par <i>ont</i> en posant la question qui nous permettra de trouver le COD : « Plusieurs PME <u>ont</u> vu remettre <i>quoi</i> ? » → <b>une subvention</b> (Notez bien que l'on inclut le verbe à l'infinitif dans la question.) Comme le COD est placé <u>après</u> le verbe, le participe passé est invariable. → <b>vu</b>
de la <b>C</b> ommission des	Dans une dénomination officielle, le mot <i>commission</i> prend une majuscule. Ainsi, on écrira, par exemple, la <u>C</u> ommission des droits de la personne, mais une <u>c</u> ommission d'enquête.
Les employés <b>choisis</b>	<i>Choisi</i> est ici un participe passé employé seul (PPS). Le PPS s'accorde avec le <b>sujet</b> : « <i>Qui est-ce qui est choisi?</i> » → <b>les employés</b> Le sujet est masculin pluriel, donc le participe passé doit être masculin pluriel. → <b>choisis</b>
établissement d'enseignement <b>reconnu</b>	<i>Reconnue</i> est ici un participe passé employé seul (PPS). Le PPS s'accorde avec le <b>sujet</b> : « <i>Qui est-ce qui est reconnue?</i> » → <b>un établissement</b> Le sujet est masculin singulier, donc le participe passé doit être masculin singulier. → <b>reconnu</b>
<b>m</b> inistère de l' <b>É</b> ducation et de l' <b>E</b> nseignement supérieur	Le mot <i>ministère</i> s'écrit avec une minuscule tandis que la désignation du type de ministère prend une majuscule à chacun de ses noms spécifiques ( <b>É</b> ducation, <b>E</b> nseignement).